

Groupe Pilote « Systèmes d'Information »

Relevé de conclusions de la séance du 25 janvier 2017

Présents : Jean-Marie Chesneaux, Benjamin Thierry, Eric Rahaingomanana, David Clément, Bernard, Froment, Virginie Petrus

Ordre du jour

- Retours sur les travaux relatifs aux principes structurants du Groupe de Travail SI

Le Groupe de Travail « Système d'Information » (GT SI) a restitué ses travaux relatifs aux principes structurants de la fonction SI, en respectant le principe de subsidiarité. Dès précision de la notion d'interfacultaire, les pilotes se proposent de retirer du niveau universitaire certaines sous-fonctions pour les positionner dans le périmètre des facultés afin de garantir l'efficacité des fonctions du SI.

Validation des principes structurants

L'analyse du groupe de travail a nécessité la distinction entre les systèmes et les logiciels communs aux facultés et les systèmes et logiciels locaux. Concernant les logiciels locaux, les Pilotes insistent sur la notion de communication et de mise en circulation des pratiques entre les facultés, afin de permettre un partage des pratiques entre facultés. Les propositions de répartition du GT SI ont été validées par le Groupe Pilote « Système d'information » dans leur majorité.

L'identification du niveau décisionnel universitaire pour les sous-fonctions de Stratégie, Administration et Gestion du SI est justifiée par la nécessité d'une vision globale universitaire pour harmoniser les pratiques et garantir une interopérabilité des données entre les facultés, dont les spécificités seront identifiées.

Les Pilotes indiquent que les sous-fonctions d'Etudes et de Développement intègrent pleinement les activités liées aux TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation), ainsi les propositions du GT SI sont validées.

Le Groupe Pilote complète l'analyse du GT SI en précisant que la sensibilisation des personnels implique plus largement la responsabilité de l'Université, tout particulièrement la formation.

Précisions du Groupe Pilote

Les Pilotes positionnent au niveau facultaire la gestion des problèmes de sécurité avec les partenaires extérieurs, afin d'assurer une liberté de dialogue des facultés auprès de leurs partenaires. Le Groupe Pilote identifie deux catégories de populations à intégrer dans les services rendus par l'Université : d'une part les Alumni, concernant les services rendus aux usagers, et d'autre part, les « Anciens » concernant les services aux personnels.

Prochaines étapes

Le Groupe de Travail poursuivra ses réflexions sur l'état des lieux de la fonction SI, pour une restitution au Groupe Pilote.